Sur une nouvelle espèce de crustacé décapode macroure (Gebia controversa) des terrains valangien et urgonien de Sainte-Croix

Autor(en): **Tribolet, Maurice de**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **13 (1874-1875)**

Heft 74

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-258111

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

SUR UNE

NOUVELLE ESPÈCE DE CRUSTACÉ DÉCAPODE MACROURE

(GEBIA CONTROVERSA)

des terrains valangien et urgonien de Sainte-Croix,

par

Maurice de Tribolet.

(Planche XV.)

Je dois à l'obligeance de M. le professeur Renevier la communication des crustacés des terrains crétacés inférieurs de Sainte-Croix. Pictet ne s'en étant pas occupé dans sa gigantesque monographie paléontologique de cette localité, j'ai décrit les espèces néocomiennes il y a quelques temps dans le *Bulletin de la Société géologique de France, 3e série, t. II, p. 350.* Parmi les nombreux spécimens valangiens et urgoniens qui les accompagnaient et se distinguaient tant par la netteté que par l'élégance de leurs formes, se trouvaient de nombreuses pattes que je n'ai pas hésité à rapprocher au premier abord du genre *Gebia.*

La question de la présence de ce genre à l'état fossile a été longtemps et est encore généralement controversée. H. de Meyer fut le premier à lui attribuer une espèce *(G. obscura)* provenant des terrains triasiques inférieurs (grès bigarré) de Soulz-les-Bains (1), Robineau rangea en-

(1) *Neue Gattungen foss. Krebse, Stuttgart* 1840; *Museum Senckenberg.* 1833.

suite ici trois espèces du Néocomien de Saint-Sauveur en Puisaye (Yonne) (1). C'est à cette occasion que M. Alphonse Milne-Edwards a publié une critique détaillée de ces prétendues Gébies qui, selon lui, seraient plutôt des Salicoques voisines des Crangons (Crevettes) (2). Mais il ne mentionne pas le genre de cette famille auquel elles devraient être assimilées. Dans ma *Description des Crustacés du terrain néocomien du Jura vaudois et neuchâtelois*, j'ai du reste déjà énoncé l'opinion que les raisons que le savant français met en avant pour prouver la non-identité de ces formes avec des Gébies, ne me semblent pas assez suffisantes et ont bien plutôt une importance spécifique que générique. C'est ainsi que jusqu'à preuves plus évidentes du contraire, je me permets de laisser subsister telles quelles les trois espèses en question de Robineau et de garder dans ce genre les échantillons que je décris ici sous le nom de *Gebia controversa*. Du reste, la description que M. Milne-Edwards a donnée du genre *Gebia* en 1857 *(Histoire naturelle des crustacés)*, s'accorde assez bien avec les exemplaires que j'ai eu en communication pour que je puisse sans hésiter les laisser dans ce groupe.

Malgré la grande variété d'ornements qu'elles offrent, ces nombreuses pinces (35 échant.) ne me paraissent appartenir qu'à une seule et même espèce. En effet, celles-ci, qui changent beaucoup suivant l'âge et la grandeur, montrent en général des passages distints.

La main de la *Gebia controversa* est légèrement plus longue que large, quadrilatère. Sa face interne est plus ou moins aplatie, lisse et plus rarement un peu granulée.

(1) *Mém. sur les Crustacés néocom. de Saint-Sauveur, in Ann. Soc. entomolog. de France*, 2me *série*, *VII*, *p.* 95.

(2) *Ann. Sc. nat.* 1860, *XIV*, p. 129.

L'externe, en revanche, est régulièrement bombée et couverte de petites dents assez prononcées, espacées les unes des autres et distribuées en lignes plus ou moins régulières et obliques (1). Vers et sur le côté externe qui est régulièrement arrondi, elles se changent en une granulation serrée ; sur l'interne qui est un peu caréné, elles sont disposées sur deux ou trois rangées peu espacées. La partie supérieure de cette main, ainsi que la région inférieure du pouce, sont aussi couvertes d'une fine granulation.

L'index est très court et atteint à peine le tiers de la longueur de la main ; il est un peu recourbé en arrière, assez pointu et complètement lisse. A sa partie inférieure, entre le pouce et lui, se trouve un bourrelet. Le pouce qui est beaucoup plus long, possède une longueur égalant un peu plus des deux tiers de celle de la main. Il est fortement recourbé à sa partie supérieure et vient s'appliquer sur l'extrémité de l'index qu'il dépasse quelquefois tout-à-fait. Sur la portion inférieure de son dos se trouve une petite dent aigüe.

La Gebia controvera n'offre un rapprochement quelconque qu'avec la *G. Münsteri,* Rob. Elle s'en distingue cependant par les côtés de sa main non excavés, par son index plus allongé et enfin par son pouce recourbé et non bombé en forme de lame de couteau (voyez Rob. pl. V).

(1) Les formes urgoniennes qui ont tout-à-fait le même habitus que celles du Valangien, en diffèrent légèrement par la face supérieure ou externe de la main qui a un aspect grossièrement rugueux. Cette distinction ne m'a pas l'air d'avoir assez d'importance pour devenir spécifique; elle pourrait peut-être servir à distinguer sous le nom de *G. controversa* var. *urgonentis* les spécimens provenant de terrain urgonien.

Valangien (marnes à Bryozoaires) de Sainte-Croix. — Musée de Lausanne (collection Campiche).

Urgonien inférieur de Morteau (Doubs), de Sainte-Croix et du Mormont près La Sarraz. — Musée de Lausanne et de Genève ; collections Chavannes et Jaccard.

Explication de la planche :

1. Face supérieure ou externe de la pince.
2. Face inférieure ou interne.
3. Côté externe de la pince.
4. Côté interne de la pince.
5. Pince dépourvue de son pouce (face interne).

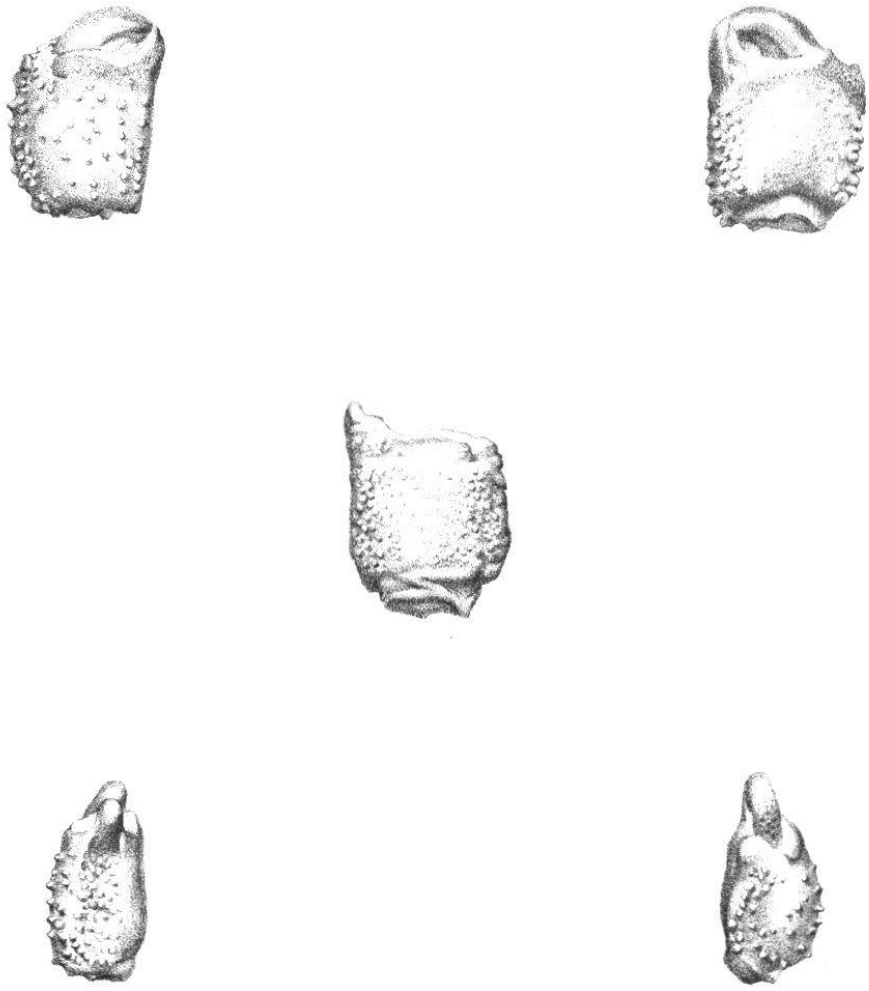

Imp. Becquet, Paris.

Gebia controversa Trib.